

# Concept de formation et de perfectionnement pour les délégués bpa à la sécurité

Page 1

Par leurs prestations, les délégués bpa à la sécurité (DS) assurent la sécurité de la population dans les domaines de la circulation routière, du sport, de l'habitat et des loisirs. Cette responsabilité nécessite des capacités et des connaissances spécifiques.

Le concept de formation modulaire du bpa permet aux délégués d'acquérir des compétences ciblées. Le bpa encourage les autorités communales à faire profiter le délégué de ces possibilités de formation et à lui permettre d'y participer pendant son temps de travail.

La participation est gratuite pour les DS.

## Formation

### Visite d'introduction avec le chef délégué (C-DS)

La visite d'introduction entre le DS et le C-DS a lieu dans la commune et dure entre une et deux heures.

Objectif:

- Faire connaissance
- Informer le délégué sur:
  - la fonction et la collaboration avec le chef délégué
  - les tâches du délégué
  - les possibilités de formation et de perfectionnement
  - les activités ayant eu lieu jusqu'ici dans la commune et les affaires en suspens
- Remettre au délégué une documentation élaborée à son attention



## **Cours d'introduction 1 pour les délégués bpa à la sécurité**

Le cours d'introduction 1 a lieu à Berne (en français et en allemand) et au Tessin pour les italophones. Il dure une journée.

Objectif:

A la fin du cours, les DS connaissent:

- le mandat, les objectifs, la stratégie et les méthodes de travail du bpa
- les éléments du système de sécurité communal
- les tâches, la fonction et les compétences des délégués bpa à la sécurité
- le mode de collaboration avec le bpa

Les DS sont en mesure de conseiller les autorités pour élaborer et exploiter le système de sécurité de la commune. Ils sont les partenaires de la population pour les questions de sécurité.

## **Cours d'introduction 2 pour les délégués bpa à la sécurité**

Le cours d'introduction 2 a lieu dans la région du DS et dure une journée. Il doit être suivi au plus tard au cours de la deuxième année d'activité du DS.

Objectif:

A la fin du cours, les DS sont en mesure de:

- procéder eux-mêmes aux contrôles visuels et fonctionnels des aires de jeux selon la norme SN EN 1176:2008 «Equipements et sols d'aires de jeux» et d'organiser le contrôle annuel principal
- expertiser des escaliers, garde-corps et parties en verre dans les bâtiments, de fonder des objectifs de protection et d'en déduire les dimensionnements correspondants
- choisir les dispositifs de protection adéquats contre les chutes des piétons et des cyclistes sur la base de la norme VSS SN 640 568 «Garde-corps»
- proposer des mesures de protection des pièces et cours d'eau, après en avoir évalué les dangers

Les DS acquièrent la compétence de donner des conseils de sécurité sur des thèmes choisis.



## **Perfectionnement**

### **Cours de perfectionnement pour les délégués bpa à la sécurité**

Ce cours de perfectionnement a lieu dans la région, au cours du premier semestre, et dure une demi-journée.

Objectif:

A la fin du cours, les DS connaissent:

- les possibilités dont ils disposent, au niveau communal, pour soutenir les campagnes et les activités du bpa en cours
- les nouveaux thèmes de prévention spécifiques et des exemples d'actualité de la région

Les DS ont la possibilité de discuter de leur problème avec les autres délégués de leur région et de chercher des solutions.

### **Congrès pour les délégués bpa à la sécurité**

Le congrès bisannuel a lieu tous les deux ans dans la région et dure une demi-journée.

Objectif:

Au terme du congrès, les DS connaissent:

- les faits les plus récents en matière de prévention des accidents dans les domaines de la circulation routière, du sport, de l'habitat et des loisirs
- les futures campagnes et activités du bpa
- des méthodes pour résoudre les problèmes de sécurité dans la commune

Les DS peuvent accroître leurs connaissances et leur compétence en matière de conseils.

### **Conférence dans le cadre de l'exposition «SUISSE PUBLIC»**

La conférence a lieu les années impaires dans le cadre de l'exposition «SUISSE PUBLIC» à Berne (expo BEA) et dure une demi-journée au moins. Elle est ouverte aux DS ainsi qu'à d'autres personnes intéressées.

Objectif:

Au terme de la conférence, les DS connaissent:

- les résultats des recherches les plus récentes et l'état actuel de la technique
- un thème d'actualité relatif à la prévention des accidents

Les DS sont en mesure d'en déduire des possibilités de prévention au niveau organisationnel et technique.

### Conférence du bpa sur des thèmes d'actualité

Le Forum a lieu dans la région du délégué; il est organisé selon les besoins et dure une journée. Il est ouvert aux DS ainsi qu'à d'autres spécialistes.

Objectif:

Au terme de la conférence, les DS connaissent:

- les faits les plus récents en matière de prévention des accidents dans les domaines de la circulation routière, du sport, de l'habitat et des loisirs
- les nouvelles bases légales et les normes

Les DS peuvent accroître leurs connaissances et leur compétence en matière de conseils.

### Formation et perfectionnement pour les DS

#### Formation



#### Perfectionnement

